

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	9
• votants	11
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 01 février 2018 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

25 janvier 2018

**Date d'affichage :**

25 janvier 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

Thermes - Factures GMC  
- Cadastre

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine

Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony

Procuration : Gérard SIBRA donne procuration à Bernard MAURETTE  
Roger BRUNA donne procuration à Michèle STRADERE

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe que les factures concernant les analyses au kiosque-buvette pour le projet de l'usine d'embouteillage, à destination de la société GMC, sont restées impayées de puis 2014.

Madame le Maire propose, pour la poursuite de ces analyses par le Laboratoire Départemental 31 :

- de demander un étalement de ces factures impayées sur 5 ans,
- de demander le changement d'entité à partir de 2018.

Un courrier devra être adressé aux services du cadastre afin de récupérer les parcelles cadastrées Section B numéros 1221 et 1223, suite à la résiliation du bail emphytéotique entre la commune de Barbazan et le Groupe Mode et Conseil dont le siège social se trouve à Versailles (78000), 8, rue des Petits Bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .  
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 02 février 2018

Le Maire

